

# DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENFANCE

## ville de Chambéry

[www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)

Suivi par Cécile PERROT

téléphone : 06 21 14 02 39

[c.perrot@mairie-chambery.fr](mailto:c.perrot@mairie-chambery.fr)

## APPEL A PROPOSITIONS OFFRE ENFANCE HAUTS DE CHAMBERY ET CHAMBERY LE VIEUX RENTREE 2024

Pièces jointes : la feuille de route Enfance et Education de la Ville de Chambéry / Le plan de l'école Vert Bois / Le tableau des surfaces mises à disposition et mutualisées avec le service périscolaire et l'Education nationale

### Préambule

La Ville de Chambéry informe l'ensemble des partenaires Enfance de la nécessité de procéder à un appel à projet pour la mise au point d'une offre d'accueil périscolaire (mercredi) et extrascolaire (pendant les vacances) sur les quartiers des Hauts de Chambéry/ Chambéry-le vieux.

Cet appel à projet est destiné à recueillir un ou plusieurs projets à destination des différentes tranches d'âge de l'enfance (3-6 ans / 7-10 ans / 10-14 ans) sur les quartiers

### *Eléments de contexte :*

En raison des travaux de construction de la nouvelle école de Vert Bois, l'activité de l'association Feuille de Chou, a été temporairement délocalisée sur Chambéry le Vieux, une nouvelle organisation a été mise en place pour assurer la continuité de l'accueil des enfants et répondre aux besoins des familles. La ME Feuille de chou occupe actuellement la salle Paul Battail ainsi que certains espaces de l'école maternelle de Chambéry le Vieux.

Depuis, de nouveaux éléments ont émergé, nécessitant une **révision de l'organisation de la mise à disposition des locaux Ville** destinés aux associations Enfance sur la partie Nord du quartier des Hauts de Chambéry et Chambéry le Vieux.

- La fréquentation croissante de famille issues de Chambéry le vieux, a démontré que l'offre de services de la feuille de chou répond à une demande réelle et à un besoin des familles du quartier de Chambéry le Vieux jusqu'alors dépourvu de structure Enfance extra-scolaire de proximité.
- Des visites techniques et de sécurité du bâtiment de la Maison de l'Enfance du Château du Talweg ont révélé des locaux non conformes aux normes réglementaires de sécurité pour accueillir le jeune public (moins de 6 ans) dans des conditions optimales.
- La Ville de Chambéry a exprimé le souhait de favoriser, en collaboration avec les partenaires associatifs, le développement d'une politique globale et homogène en direction du public jeune de 11 à 17 ans, sur les Hauts de Chambéry.

La Ville souhaite procéder à un appel à projet afin d'analyser différents projets répondant au mieux à ces évolutions de contexte et de besoins à l'échelle de l'ensemble du quartier des Hauts de Chambéry/ Chambéry-le vieux.

Les candidats sont invités à répondre à cet appel à projet, en soumettant une ou plusieurs propositions d'utilisation des locaux municipaux Ecole Vert Bois (livraison automne 2024 pour l'école, automne 2024 pour la maison de l'enfance), de la salle Paul Battail (Chambéry le Vieux), du Château du Talweg, voire d'autres locaux sur les deux quartiers.

L'offre de service proposée devra être présentée sur la base d'une cohérence avec les besoins des deux quartiers, et sur l'ensemble des trois tranches d'âge (3-6 ans / 7-10 ans / 10-14 ans).

La Ville invite les candidats à envisager de mutualiser les espaces avec d'autres associations partenaires, y compris sur tout ou partie des tranches d'âge de l'appel à projets) et sera particulièrement attentive aux projets travaillés en commun entre associations.

Les détails concernant les critères de sélection, les modalités de participation et les dates limites vous sont précisés ci-dessous.

#### 1. Contexte :

La feuille de route des élus à l'Education et à l'Enfance s'organise autour de 4 axes :

- Considérer les enfants comme des personnes à part entière dans la ville,
- Créer un environnement sain et favorable
- Offrir une diversité d'activités en dehors de chez soi, accessibles à tous et de qualité,
- Etre dans un dialogue apaisé et de confiance avec l'écosystème éducatif

La nouvelle école de Vert Bois, bâtiment HQE, a été prévue pour accueillir une structure d'accueil des enfants de 3 à 14 ans, pendant les temps extra-scolaires et les temps périscolaires des mercredis.

Les nouveaux locaux prévoient l'utilisation partagée avec les services périscolaires de la Ville, de 4 salles d'activités d'une surface globale de 200 m<sup>2</sup>, de salles de repos, de locaux de service (buanderie, rangements) de sanitaires et d'espaces extérieurs.

Pour les temps de repas, le restaurant scolaire de 420 m<sup>2</sup> sera mis à disposition.

Il est attribué un bureau à l'usage exclusif de la structure Enfance.

#### 2. Objet de l'appel à projet :

Cet appel à projet a pour objectif de répondre aux besoins d'accueil des enfants de 3 à 14 ans, pendant les temps extra-scolaires et les temps périscolaires des mercredis, à l'échelle de la partie Nord des Hauts de Chambéry et Chambéry le vieux.

L'utilisation qui sera faite du bâtiment sera en cohérence avec l'attention qui a été portée à la qualité du bâtiment Vert Bois en matière d'énergie, d'architecture, de matériaux.

Les structures qui répondront à cet appel à projets devront déployer un projet pédagogique qualitatif complet pour satisfaire les exigences de la Ville en matière d'accueil des enfants et l'intégrer dans un nouvel environnement.

Ce projet devra être décliné en 3 tranches d'âge : 3-6 ans / 7-10 ans et 10-14 ans.

Les candidats devront prendre en compte les enjeux du Projet Educatif de Territoire de la Ville de Chambéry, dont les axes forts sont :

- Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles sportives, artistiques et de bien être et aux ressources de leur environnement
- Offrir à chacun, quel que soit son âge et ses conditions physiques et psychiques un parcours adapté à ses besoins, respectueux de son rythme
- Encourager une citoyenneté active en favorisant la socialisation
- Proposer une politique tarifaire garantissant l'égal accès de tous aux services

Les candidats devront expliquer comment ils envisagent la mutualisation des locaux, et notamment ceux de l'école de Vert Bois, avec le service périscolaire de la Ville de Chambéry et les services de l'Education nationale, et détailler les règles à mettre en place afin d'éviter les conflits autour de l'usage des locaux, espaces et de leur entretien.

Sur Chambéry le vieux, la mutualisation des locaux ou non, sera à voir en fonction du type de projet. Une mutualisation à minima avec les locaux de l'école est à prévoir.

### 3. Obligations

Les lauréats devront utiliser les biens mis à disposition pour un usage d'activités à l'égard des enfants, assurer le bon fonctionnement, la sécurité, et la qualité des services tant en ce qui concerne le déroulement des activités qu'en ce qui concerne l'utilisation des équipements, contribuer au maintien des bonnes relations entre les utilisateurs des équipements.

### 4. Contractualisation

Le ou les lauréats signera(ront) une convention d'objectifs avec la Ville. Si cette Convention existe déjà, un avenant pourra être signé pour prendre en compte les objectifs et les spécificités de cet appel à projet. La Convention d'objectifs aura une durée de 3 ans.

### 5. Conditions à remplir pour candidater

Les candidats pourront se présenter seuls ou faire candidature commune avec une autre association.

Avoir une expérience de plus de 3 ans dans l'accueil de mineurs de 3 à 14 ans

Conditions financières : les structures candidates devront fournir les comptes de résultats des 2 dernières années (2022 et 2023).

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Présentation de la structure
- Expérience dans le domaine, agréments
- Projet éducatif et pédagogique de la structure
- Lien Parents / Partenaires / structure
- Motivation à candidater
- Moyens humains et matériels mis en œuvre
- Les formations des équipes
- Programmation prévisionnelle des animations, activités ...
- Les 2 derniers bilans financiers pour les structures existantes
- Un budget prévisionnel de la structure pour 2024/2025

Le dossier devra être envoyé par mail, avant le 14 juin 2024 à [c.perrot@mairie-chambery.fr](mailto:c.perrot@mairie-chambery.fr)

6. Les critères d'évaluation seront les suivants :

- La prise en compte des axes de la feuille de route et des axes de la boussole du projet de la mandature (transition écologique, égalité et inclusion, implication citoyenne, proximité),
- La qualité du projet pédagogique de la structure candidate ou des structures pour les 3 tranches d'âge suivantes : 3-6 ans / 7-10 ans / 11-14 ans
- La capacité à élaborer un projet en commun avec une autre association, et à mutualiser l'usage des espaces mis à disposition,
- Les modalités du partenariat avec la Ville de Chambéry,
- L'équilibre financier démontré de la structure sur une projection de 3 années.

Informations : Cécile PERROT – 04 79 60 22 13 / 06 21 14 02 39

Une visite des locaux de Vert Bois, du château du Talweg et de la salle Paul Battail pourra être organisée à la demande des candidats.